

## Conférence de Kinshasa | MAI 2022

### Déclaration d'EurAc sur le processus électoral en RD Congo

Se sont tenues à Kinshasa du 18 au 20 mai 2022 trois journées de réflexion et de consultations sur l'état des lieux de la situation pré-électorale en République démocratique du Congo. Ces rencontres, conviées par le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAc), ont rassemblé 16 de ses membres, 16 partenaires, ainsi que des missions diplomatiques, notamment de l'Union européenne et ses Etats membres, et des représentants d'organisations internationales.

Ces échanges se sont tenus dans un contexte marqué par le manque de consensus entre les parties prenantes aux élections, la démotivation des citoyens vis-à-vis du processus électoral ou encore la fragilité du système des partis politiques suite à la recomposition de la majorité parlementaire. Les participants ont dressé le tableau des leçons apprises lors du déroulement du dernier cycle électoral et de la réaction de la communauté internationale. Plusieurs inquiétudes émergent, dont celle d'une volonté apparente du pouvoir en place de contrôler les organes intervenant dans le processus électoral. Les circonstances autour de la désignation des animateurs de la Cour constitutionnelle et de la CENI sont des exemples éloquentes à ce sujet. De plus, l'insécurité à l'Est du pays et la montée des clivages tribaux et discours de haine font craindre des épisodes de contestations post-électorales violents.

Les membres d'EurAc ont identifié les cinq « *lignes rouges* » suivantes que le processus électoral ne doit pas franchir afin de garantir un processus électoral crédible et transparent :

- Liberté pour tous les Congolais.e.s de manifester pacifiquement, sans peur d'être tué.e.s, blessé.e.s ou arrêté.e.s dans tout le territoire du pays ;
- Liberté de presse et d'expression, y compris l'ouverture de tous les médias et l'accès équitable aux médias publics ;
- Respecter le délai constitutionnel d'organisation des élections et éviter tout « *glissement* »;
- Transparence dans le système de vote et comptage, y compris la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote ;
- Inclusivité des candidat.e.s, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes, aux personnes vivant avec handicap, ainsi qu'aux minorités et populations autochtones pygmées.

EurAc adresse les recommandations suivantes à l'Union Européenne et ses États membres :

- Se positionner clairement sur le processus électoral en cours, notamment les débats autour de la loi électorale, en établissant des « *lignes rouges* » que le processus électoral ne doit pas franchir, créer une *task force* pour les élections de 2023 et adopter une stratégie commune afin de parler d'une même voix au cours du processus électoral ;
- Encourager les institutions politiques congolaises à respecter leurs obligations d'organiser des élections libres, transparentes, crédibles et apaisées ;
- Se coordonner sur le soutien financier au processus électoral, les acteurs clés, ainsi que leur réponse commune face aux différents scénarios possibles de l'évolution de la situation électorale avant, pendant et après les scrutins ;
- Renforcer le soutien à la société civile congolaise dans son triple rôle crucial d'éducation civique permanente ; de défense des droits humains et des libertés publiques ; ainsi que de monitoring du processus électoral.
- Dénoncer publiquement toute répression et violation des libertés publiques et apporter un soutien et une protection aux activistes en danger.
- Signaler clairement qu'ils sont prêts à infliger des sanctions contre toute personne physique ou morale responsable de discours de haine, de retard dans l'organisation des élections dans les délais constitutionnels ou de sabotage de la volonté du peuple congolais de choisir ses dirigeants.

Enfin, EurAc réaffirme sa solidarité avec les Congolaises et les Congolais dans leur noble lutte pour la démocratie.

Fait à Kinshasa le 20 mai 2022

*Les membres d'EurAc participants à la conférence de Kinshasa*